CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E13593** **VALABLE JUSQU'AU** **21/03/2027**

ÉDITÉ LE 18/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1968

Raison sociale : SAS LUCIEN SERVIN

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 22/12/2025

Capital : 39 900

33 ROUTE DE LA CASSETTE
86000 POITIERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POITIERS 1968B00006

Siret : 326 880 069 00025

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5422754

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 71244000/001668378/1

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001668378/1

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 05 49 58 26 13 **Fax :**

Portable : 06 89 81 63 25

Responsabilité légale :
HAME (521 178 145) / JRH CONSEIL (807 712 336) / BORSETTO ALEXIS
PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.lucien-servin.fr

E-mail : contact@lucien-servin.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 090 679 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	10	21/01/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/02/2026 11:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.